



GARANTIE ANNULATION

LE CAMPING VOUS REMBOURSE VOTRE ACOMPTE HORS FRAIS DE DOSSIER ET ASSURANCE POUR LES RAISONS SUIVANTES :

- HOSPITALISATION SUR JUSTIFICATIF MEDICAL
- DECES SUR CERTIFICAT

CONDITIONS DE REMBOURSEMENT :

- + 30 jours avant l'arrivée remboursement complet de l'acompte
- Entre 30 jours et 15 jours avant l'arrivée 50% de l'acompte
- Entre 15 jours et 7 jours avant l'arrivée 25% de l'acompte
- Entre 7 jours et l'arrivée aucun remboursement

41 avenues des acacias – 17420 Saint Palais Sur Mer – 05.46.23.11.42